







sommaire





informations Rencontres Inter-Villages - Informations diverses - Agenda



Directeur de la publication : Jean-Pierre BUART - Maire de la Buissière Création graphique : PRINT & DESIGN - Romuald PERDOUX - Laissaud Dépôt légal du 03/08/94



hers concitoyens, Une nouvelle année scolaire commence, la rentrée des enfants est terminée,

l'automne approche ...

- A La Buissière la rentrée va être perturbée à cause des travaux concernant la mise en séparatif, donc en conformité, de notre assainissement.
- La configuration du village est telle que quand la rue Château Dauphin est bloquée, ce sont les riverains, les systèmes de ramassage scolaire et d'ordures ménagères qui sont pénalisés. De surcroît, l'entreprise qui pose les réseaux secs (électricité et France Télécom) a commencé son travail en haut de cette même rue. Je pense que début novembre nous « verrons plus clair », mais n'oublions pas que l'avancement des travaux est tributaire de la météo.
- Ce deuxième semestre verra également la création d'un conseil municipal pour enfants. Il n'est jamais trop tôt pour appréhender les responsabilités citoyennes. Nous espérons que cette initiative rencontrera un franc succès auprès de nos jeunes Buisserans.
- L'accueil des nouveaux habitants aura lieu le 18 novembre et le repas des Anciens le 5 décembre.

Bien à vous,

Jean-Pierre BUART

Revitalisation et Redynamisation du Centre Bourg du Boissieu

ès 2001, le Conseil Municipal nouvellement élu avait l'intention d'acquérir un terrain appartenant à Monsieur LAPRE, situé place Denis Salvaing de Boissieu, dans l'idée de réaliser un parking ou un espace public en remplacement des ruines qui s'y trouvaient.

En 2007, la SCI W.F.D représentée par Monsieur DE-BROIZE, nouveau propriétaire de cette parcelle, a accepté de la revendre à la Commune à condition de conserver l'emplacement de deux places de parking.

Le 27 juillet 2007 la Commune a décidé d'acheter ce terrain aux conditions demandées par M. DEBROIZE.

Le 30 juillet 2008 la Commune devient propriétaire.

Le 3 avril 2009 le Conseil Municipal a demandé l'aide du conseil Général pour effectuer les travaux.

A cette même époque, nous avons appris que le Conseil Régional subventionne la revitalisation et la redynamisation des centres bourg.

Après avoir soutenu notre projet devant un Conseil décisionnel, la Commune fut déclarée éligible.



	Le plan de financement	
Région Rhône-alpes	50%	10 154.20 € HT
Conseil Général	25%	5 077.10 € HT
Autofinancement	25%	5 077.10 € HT

Soit un total de 20 308.40 € HT



Depuis quelques mois les travaux sont terminés, la placette du Boissieu transformée en jardin public avec deux places de parking réservées à la SCI WFD.

La commune remercie :

- La Région Rhône-Alpes qui par l'importance de sa subvention a grandement aidé la réalisation de ce projet,
- Le Conseil Général toujours présent pour soutenir les réalisations communales
- Monsieur DEBROIZE sans qui la placette du Boissieu n'aurait jamais vu le jour.

Le Maire, Jean-Pierre BUART

BUDGET MUNICIPAL

es prévisions budgétaires 2010 confirment la volonté de l'équipe municipale de réaliser, dès cette année, la mise en séparatif de l'assainissement communal. Les économies budgétaires, commencées en 2007 avec l'équipe précédente, et poursuivies en 2008 et 2009 avec la nouvelle équipe, attestent de la cohérence de l'action menée par la municipalité.

Les travaux ont pu commencer grâce aux 390 000 euros de fonds propre (dont économies citées précédemment) auxquels s'ajoutent les subventions et les emprunts. La majeure partie de nos ressources a donc été affectée à la section d'investissement du budget de l'eau et de l'assainissement.

Les budgets communaux se décomposent ainsi :

Budget général (M14)

Le budget général de la Commune reste stable en fonctionnement par rapport à celui de 2009 (757 000 € pour 765 000 € en 2009). Cela est normal car les dépenses quasi obligatoires sont compensées par des recettes elles aussi très prévisibles. Par contre, nous avons encore réduit la section investissement (147 000 € pour 231 000 € en 2009), toujours pour pouvoir économiser des fonds pour financer les travaux d'assainissement.

Budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement (M49)

Le montant de 1 500 000 € est nécessaire à la réalisation des travaux prévus. Le financement se décompose de la manière suivante :

Fonds propres communaux : 390 000 € Subventions (Agence de l'Eau, Conseil Général et Sénat) : 550 000 € Emprunts : 560 000 €

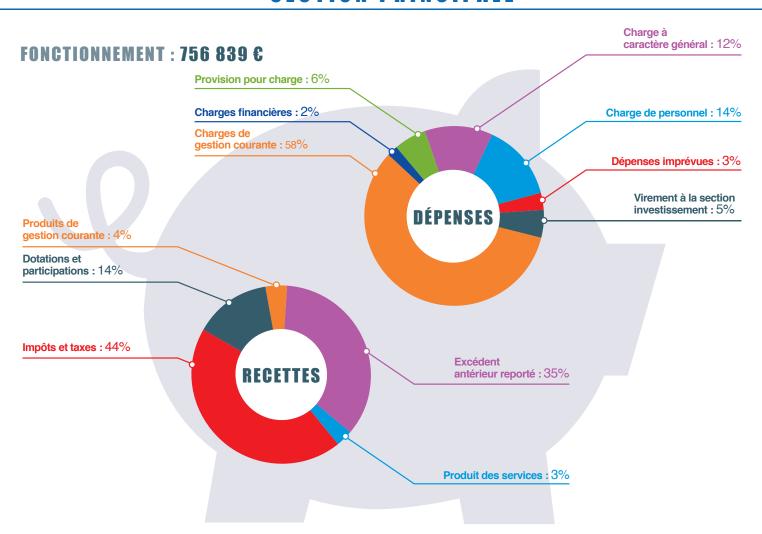


Le Conseil Municipal tient à remercier tout particulièrement la Sénatrice Annie DAVID de nous avoir apporté son aide avec une subvention de 22 000 € pour l'enfouissement des réseaux secs. L'emprunt de 560 000 € permet à la Commune d'avoir un taux d'endettement très raisonnable. Cela est dû au fait que nous n'avions emprunté que 150 000 € pour la réfection de la cure depuis 2001.

NB: Bien évidemment ces prévisions peuvent évoluer. Le coût exact des travaux vous sera communiqué quand toutes les entreprises seront payées et quand nous auront encaissé toutes les subventions.

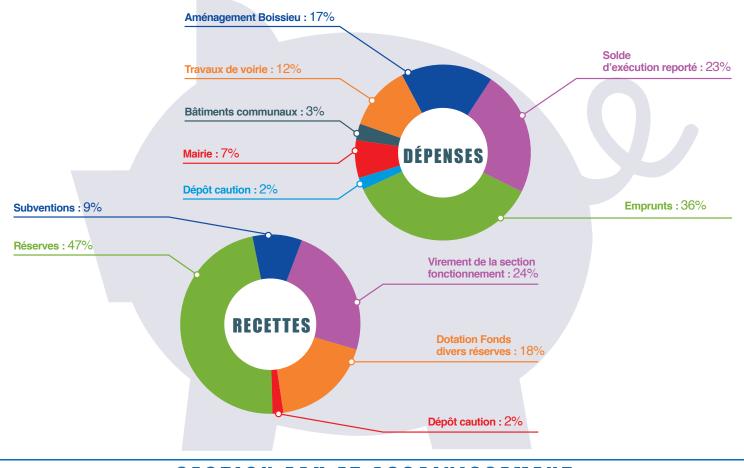
Les représentations graphiques expliquent en détail les recettes et les dépenses du budget communal.

SECTION PRINCIPALE

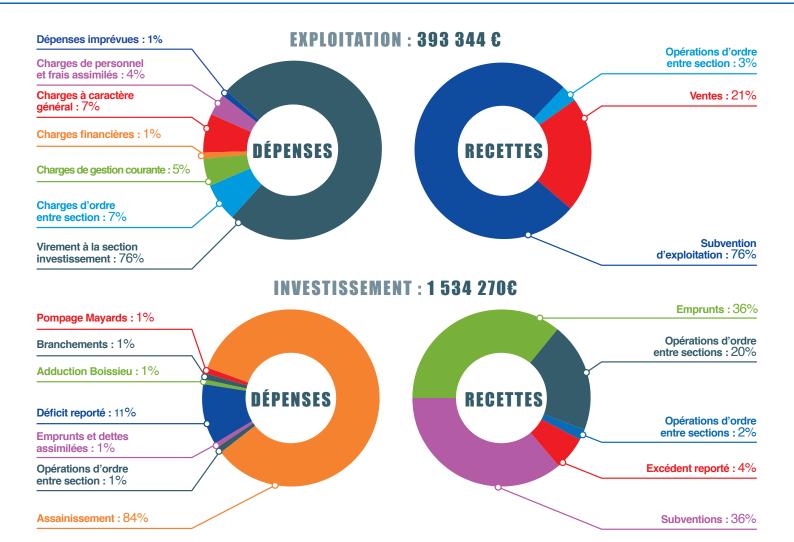


PREVISIONNEL 2010

INVESTISSEMENT: 147 254 €



SECTION EAU ET ASSAINISSEMENT



Assainissement Communal

près avoir sécurisé en quantité et en qualité l'ensemble de son réseau d'eau potable, la Commune a engagé (conformément aux instructions de l'Etat) la mise en séparatif de son réseau d'assainissement.

Ces travaux commencés en juillet 2010 se poursuivront jusqu'au 1er trimestre 2011.

Pour les personnes qui n'ont pu assister à la réunion publique qui s'est tenue le 25 juin 2010 voici quelques précisions concernant les travaux.

INTERVENANTS

Pour les réseaux humides (Eau et Assainissement) : Rés'o Conseil (Madame Christine CAMBON) - Maître d'œuvre

Le groupement MIDALI/FILEPPI - Entreprises

Pour les réseaux secs (Electricité et France Télécom) : SE 38 et ALP ETUDES - Maître d'œuvre

CARRET-VETTIER - Entreprises

N.B.: Seule la rue du Château Dauphin aura ses réseaux secs enterrés. Les 13 lampadaires actuels seront remplacés par 22 candélabres.

BUDGET

Voir la partie communale qui détaille le plan de financement sans le figer.

Tant que les travaux ne seront pas terminés et que l'ensemble des subventions ne sera pas perçu, nous ne pourrons pas évaluer au centime près le montant total de l'opération.

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

- Une partie de la Rue du Château Dauphin
- · Rue de La Buissonnée
- Rue de la Bérarde
- Chemin des Etariaux
- Chemin Ste-Anne
- Chemin de la Clé de voûte
- Route du Châtelard
- Chemin de Cognin
- Chemin qui relie le Chemin de Cognin à la station de relevage du SABRE (propriété de M. REGAZZONI).

MODALITES PRATIQUES VOUS CONCERNANT

Des lettres d'information concernant les travaux de mise en conformité que vous aurez à effectuer vous ont été adressées.



Le **Cabinet Rés'o Conseil** (*Tél* : 04 76 13 22 89) et les entreprises intervenantes sont à votre disposition pour déterminer avec vous la meilleure solution sur les plans technique et financier, en ce qui concerne votre propriété.



DESAGREMENTS

Nous sommes conscients que ces travaux occasionnent des désagréments que malheureusement nous ne pourrons éviter, en l'occurrence, la circulation des véhicules et des transports scolaires, le ramassage des poubelles.



Enquête publique sur la modification du plan d'occupation des sols

ar arrêté en date du 30 JUILLET 2010, le Maire de LA BUISSIERE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification N°2 du plan d'occupation des sols approuvé le17/09/1994 et modifié le 6/3/1998.

A cet effet, Monsieur Henri AUDRIC domicilié 13 route des Vières - Le Mont Blanc B- 38250 VILLARD DE LANS a été désigné par le Tribunal administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 7 septembre 2010 au 7 octobre 2010 inclus, aux jours et heures habituelles d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à son domicile.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de neuf heures à douze heures le mardi 7 septembre 2010, mercredi 22 septembre 2010 et jeudi 7 octobre 2010.

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

rlanisme

Déclarations préalables déposées en 2010 :

DELDIQUE Bruno DELNEVO giuliano GALLO Jean-Marie BILLIEMAZ Bernard COUPLAIX Annie-Claude **ERDF** CALLIGARO M. et Mme KASTRIOTTIS M et Mme CIPPELLETTI Alain LEVEQUE Patrice PAPET Chantal

 Demandes de permis de construire déposées en 2010 :

VELICHORPILLAI Bertram et Kavitha SCI LA PIERANE M. VATRON et MIle MONIN JUSTE Alain et Jenny SCI LA PIERANE TARDY-COVET Serge

Création d'un Conseil Municipal Jeunesse Commune de La Buissière Le 23 Octobre 2010

Le conseil municipal a décidé par délibération, la création d'un «Conseil Municipal de la Jeunesse » sur la commune de la Buissière.

e conseil municipal un peu particulier, est un outil éducatif et pédagogique, qui offrira aux enfants l'opportunité de devenir des citoyens à part entière de leur commune. Il leur permettra également de développer leurs capacités à mener à bien des projets novateurs dont ils seront à l'origine.

En leur apprenant à connaître et défendre leurs droits, à découvrir les subtilités de nos institutions démocratiques, le sens des mots responsabilité, partage et don de soi, ils se construiront une stature de citoyen averti et n'hésiteront pas le moment venu, nous en sommes convaincus, à s'investir dans l'avenir de leur commune.

Le rôle d'un Conseil Municipal Jeunesse va bien au-delà de la simple participation des enfants à la vie de la cité. Sa mission est une dualité entre pédagogie et politique. En développant chez les jeunes l'apprentissage du débat public, de la contradiction et de l'intérêt collectif nous les éloignerons des dangers que font peser sur leurs jeunes épaules l'individualisme et le sectarisme.

Nous proposons à tous les enfants, âgés de 10 à 15 ans de nous rejoindre dans ce beau projet. Et ainsi accomplir, à l'instar de leurs parents, leurs premiers pas dans la vie démocratique de leur village. Cette nouvelle entité sera la leur, elle n'existera que pour eux et par eux. Nous comptons sur tous les parents, ayant ou non des enfants en âge de voter ou de se présenter aux élections, pour sensibiliser tous nos jeunes à saisir cette opportunité unique de prendre une partie de leur destin en main.

Un peu d'histoire

C'est en 1979 dans la commune de Schiltigheim en Alsace, qu'a été créé le premier Conseil Municipal Enfants. Aujourd'hui plus de 1600 communes en sont dotées, soit environ 5 % des villes françaises.

Le 15 février 1995 un projet de loi, adopté en Conseil des ministres, prévoyait la création d'un Conseil Municipal Enfants dans chaque commune de plus de 3500 habitants, mais ce projet n'a jamais eu de suite concrète.

En résumé, d'un point de vue juridique, aucune loi ne vient réglementer la création d'un Conseil Municipal Enfants. Le seul texte auquel il est possible de se référer en la matière est celui du 6 février 1992 qui prévoit que « les conseils municipaux peuvent créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal, et comprenant des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil municipal ». C'est en s'appuyant sur ces quelques lignes que les communes ont crée officiellement leurs conseils municipaux jeunesse.

Calendrier des élections

- 1^{er} octobre 2010 : Dépôt des candidatures.
- 8 octobre : les candidat(e)s sont invités à rencontrer des enfants d'autres communes qui appartiennent déjà à des conseils municipaux jeunesse.
- 9 au 22 octobre : Campagne électorale.
- 23 octobre : Elections de 8 h à 12 h dans le hall de la mairie.

S.I.E.E.M.

CANTINE

La qualite des repas rournis par Scolarest laissant fortement à désirer, le SIEEM a fait un appel d'offres en vue de choisir un autre prestataire de repas en liaison froide pour la restauration scolaire. En fonction des critères de qualité (présentation, qualité des repas, origine des denrées), de flexibilité et de prix que nous nous étions fixés, en fonction également de la satisfaction et des appréciations positives exprimées par les écoles du Touvet, notre choix s'est arrêté sur « Vercors Restauration » qui propose un repas Bio par mois et un aliment Bio par semaine et un circuit court pour l'origine des denrées. Les prestations étant de meilleure qualité, mais aussi plus onéreuses, le SIEEM s'est vu dans l'obligation d'augmenter les tarifs de 5 centimes par repas à la charge des parents et de 4 centimes à la charge des communes.

NOUVEAUX TARIFS: 1er enfant 4,95€ (ancien tarif 4,90€), 2ème enfant 4,75€ (ancien tarif 4,70€) 3ème enfant 4,55€ (ancien tarif 4,50€)

Mauvaise nouvelle : Suppression de la subvention de 23 000 € du Conseil Général pour l'année 2010 -2011

Cantine de La Buissière : Les effectifs seront plus importants à la rentrée. Un deuxième service décalé est envisagé et une troisième personne de service sera embauchée.

GARDERIES PERI SCOLAIRES

Leur bon fonctionnement étant établi, le droit d'inscription est maintenu. Le prix sera identique à celui de l'an dernier à savoir : 1.25€ pour ½ heure et 2.50€ pour 1 heure. En cas de dépassement des horaires, une pénalité sera appliquée (augmentation des tarifs).

GREVES

En cas de grève des enseignants, les agents du SIEEM non grévistes seront susceptibles de faire une garderie pour les parents qui travaillent.

FORMATION PREMIER SECOURS

Cette formation s'adresserait aux agents de service et pourrait être suivie auprès de la Croix Rouge.

Manifestations



La Fête des Mères



La Fête des Mères



La Fête des Mères



La fête Intergénération

Foire des Bourgeons

e 28 mars dernier, notre commune a organisé sa traditionnelle foire des Bourgeons. Cette fête du village est un lieu privilégié où notre commune a l'occasion de s'exposer, de montrer sa capacité à organiser de grands évènements et surtout sa volonté à s'ouvrir sur l'extérieur.

Nous avons souhaité en cette année 2010, que notre foire redevienne un rendez-vous indispensable pour les producteurs de la vallée du Grésivaudan, et un relai pour toutes les associations qui défendent la biodiversité de notre région... La présence du SIBRECSA montre notre volonté d'engager une démarche de réduction des déchets. Ce travail de fond, premier du genre dans ce type de manifestation nous a donné entièrement satisfaction.

Je ne voudrais pas terminer, sans évoquer un point essentiel, point d'orgue de notre organisation, je veux parler des bénévoles. Une manifestation d'une telle ampleur ne peut s'envisager sans la présence de partenaires aussi essentiels, dont la seule ambition est de se mettre à la disposition de leur commune. Leur discrétion n'a d'ailleurs d'égal que leur immense générosité. Je veux profiter de ces quelques lignes pour leur exprimer toute ma gratitude.

Les mots ne suffiront sans doute pas à donner une image réelle de l'ampleur de la tâche qu'ils ont accomplie, mais je voudrais quand même prendre le risque d'en donner une approche. Aucune activité, aucun stand ou animation ne peut fonctionner sans qu'à un moment ou un autre des bénévoles ne soient intervenus. Je ne connais que les abeilles qui s'investissent avec autant de volonté et une telle abnégation !!!

Nous vous proposons de nous retrouver, le dimanche 27 mars 2011 à partir de 7 h pour continuer l'aventure.

E. CLAMECY





















Devant le grand succès rencontré lors de sa première édition, la commune a décidé de maintenir le vide-grenier et de le considérer maintenant comme une activité entière et indispensable à l'organisation de la foire des Bourgeons, au même titre que les autres activités.

Les frais d'inscriptions seront de 10 € pour un stand d'une longueur de 4 m, et donneront droit pour chaque exposant à la fourniture gratuite d'un café ou d'une boisson chaude lors de l'installation de leur stand le matin. L'installation se fera dès 6 h du matin.

Pensez déjà à stocker les objets dont vous souhaitez vous débarrasser. Cette animation est le meilleur moyen de faire le vide tout en gagnant quelques euros !!!

Les personnes intéressées peuvent déjà prendre contact avec la responsable de cette activité, Mme F. Courrier qui leur donnera toutes les informations nécessaires. Vous pouvez la joindre par les moyens suivants :

• E-mail: f-courrier@orange.fr

Portable : 06 85 62 00 57

Transport à la demande

près la mise en place de lignes fixes, la Communauté de Communes «Le Grésivaudan» met en place le transport à la demande (TAD).

Ce transport est conçu pour faciliter l'accès aux commerces et services. Le TAD circule uniquement si au moins un appel d'un usager a été préalablement enregistré.

FONCTIONNEMENT:

- Un usager souhaite utiliser le TAD : il téléphone pour réserver son trajet. La réservation peut se faire jusqu'à 4 h à l'avance, c'est-à-dire la veille pour le lendemain en matinée et le matin pour l'après midi.
- Un opérateur renseigne sur l'horaire et l'arrêt prédéfinis qui correspondent à sa demande. Généralement, les point d'arrêts de destinations correspondent aux commerces, aux lieux de marchés, aux gares etc...
- L'usager doit se présenter au rendez-vous 5 minutes avant l'horaire qui lui a été indiqué pour être pris en charge par son transport.
- L'itinéraire effectué par le TAD varie en fonction des réservations enregistrées : le transport adapte son trajet en fonction des personnes à prendre en charge.
- Lorsqu'un usager ne peut se présenter à un arrêt demandé, il est impératif qu'il prévienne à l'avance le transport.

Pour plus de renseignements ou pour réserver

Vous pouvez téléphoner au 0 810 12 12 33 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : transports@le-gresivaudan.fr



Tour de France à la Buissière

n ce 14 juillet très ensoleillé, le tour de France cycliste a traversé La Buissière. Une foule nombreuse attendait le passage de la caravane distribuant son lot de cadeaux et de gadgets. Les spectateurs n'ont pas ménagé leurs encouragements aux coureurs qui ont disputé un sprint sur notre commune.



L'ambiance du tour était palpable et l'émotion forte lors de la chute malheureuse de plusieurs coureurs.

Un merci aux conseillers municipaux de service pour la mise en place des barrières afin de sécuriser le parcours.

Balade autour du livre

Le dimanche 10 octobre 2010, de 10 h à 18 h, la « Balade autour du livre » sera au rendez-vous, confirmant le succès grandissant de cette manifestation culturelle organisée à La Buissière

e plus en plus impliqués dans l'organisation de cette 8ème édition, les villageois ouvriront de nouveau les cours ou les granges de leur maison pour installer les stands de ventes de livres d'occasion. Cette année, Jean ADAM, écrivain, comédien et scénariste racontera ou lira des histoires tout public dans les

rues du village.

L'incontournable calèche de la Balade sera certainement de nombreuses fois « prise d'assaut » par les plus jeunes.

La salle d'animation accueillera une quinzaine d'écrivains locaux qui vous présenteront leurs ouvrages et leurs parcours. Et comme à l'accoutumée, pour appréhender l'univers du livre dans son intégralité, plusieurs ateliers gratuits vous seront proposés tout au long de la journée, sous la houlette d'animateurs expérimentés et passionnés : calligraphie, reliure, écriture, ...

récompensés et, après la proclamation des résultats et la remise des prix, le pot de l'amitié permettra la réunion de tous les participants de cette belle journée.



Catherine Mottet, Présidente Emma Cippelletti, Secrétaire Brigitte Lanoy, Trésorière

04 76 13 40 98 04 76 08 47 33 04 76 08 67 53

Une nouveauté :

Pour midi, l'équipe organisatrice propose des • plateaux repas sur réservation, pour la petite somme 10 €, à la Taverne du Pain perdu...

N'hésitez pas à réserver dès maintenant auprès d'Emma au 06 42 79 49 43.

Club des Dauphins

eaucoup de nos anciens ne peuvent plus partir en vacances pour différentes raisons. De ce fait, le Club des Dauphins a décidé de réunir tous les «beloteurs» autour d'une «paëlla géante».

Ce repas a eu lieu le SAMEDI 14 AOUT à 12 h 30 à la salle de la cure.

Tous les anciens, titulaire d'une carte du Club, venaient soit de La Buissière, soit des communes voisines (Goncelin, Ste Marie d'Alloix, Le Cheylas, Le Touvet, Chapareillan). Plus de vingt personnes ont ainsi eu le plaisir de déguster la magnifique et délicieuse paêlla préparée par le Président.

Afin que les anciens qui ne pouvaient pas se déplacer puissent également participer à ce repas, nous leur en avons porté une part à domicile

Ainsi, c'est vingt huit personnes qui ont pu participer à ce repas.

Pour les personnes présentes, la journée s'est terminée dans une ambiance conviviale par des jeux de cartes ou tout simplement en discutant.

Nous espérons que cette journée aura donné beaucoup de joie à tous.



Le Président, P. ALA

Association Loisirs et Sports

'association Loisirs et Sports a pour objectif de proposer des activités de loisirs ou des animations à destination des Buisserans et plus largement aux habitants des communes environnantes, adultes et enfants, ce à des prix modiques. Elle repose sur le bénévolat de ses membres (membres du conseil d'administration et adhérents).

Cette année le Conseil d'Administration a été en grande partie renouvelé et ne compte que 5 personnes. Pour que les animations habituellement proposées au cours de l'année puissent être réalisées dans de bonnes conditions et que les cotisations aux diverses activités puissent rester abordables au plus grand nombre, l'association a besoin de bonnes volontés pour être toujours une force de proposition de loisirs dans le village.

Chacun peut s'investir à sa mesure, en fonction de ses possibilités. Les personnes qui souhaitent offrir un peu de leur temps, de leurs compétences sont les bienvenues et peuvent se faire connaître auprès du bureau.

Personnes à contacter : (le soir ou le mercredi)

Sylvie KASTRIOTTIS (Présidente) au 04 76 40 22 80, Catherine CANDELA (Trésorière) au 04 76 33 98 53, Franckie THUILLIER (Secrétaire) au 04 76 45 85 34.

Des places sont encore disponibles dans les différentes activités ; à noter que le cours de flamenco, au vu des demandes, sera ouvert aux enfants, adolescents et adultes le mercredi de 18H45 à 19H45.

Pour les activités enfants ayant lieu le mercredi, Loisirs et sports accepte les inscriptions au trimestre pour permettre aux enfants de faire du ski l'hiver.

Section Gymnastique

La section gymnastique de Loisirs et Sports a terminé la saison par une marche à travers la forêt jusqu'au Fayet et retour à La Buissière.

e temps n'était pas de la partie, mais la bonne humeur de tous a vite fait oublier la mauvaise plaisanterie du ciel.

Une photo souvenir a immortalisé ce moment pour que tous les adhérents pensent à revenir en septembre entretenir sa bonne forme.



Pizza au Boissieu

a journée Pizza s'est déroulée le 5 juin sous un soleil radieux au four banal du Boissieu.

L'équipe de Loisirs et Sports s'est répartie les tâches dans une bonne ambiance.

La présidente de Loisirs et Sports remercie tous les participants et en particulier le pizzaiollo : Manu LEHMANN qui a enfourné et suivi la cuisson de quelques 150 pizzas. Un grand merci également à ses parents qui se sont joints à l'équipe.

Des remerciements aussi aux membres du Conseil Municipal qui, spontanément, ont apporté leur aide à cette belle animation.





L'assemblée générale d' l'association « Loisirs et Sports » a eu lieu le 24 juin 2010.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Présidente: Sylvie KASTRIOTIS; Trésorière: Catherine CANDELLA; Secrétaire: Franckie THUILLIER

Hélène MAITRE qui a œuvré à Loisirs et Sports de 2001 à 2010 remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont apporté leur soutien à l'association pendant toutes ces années.

Quoi de nouveau au club buiss'air parapente

ctuellement 11 hommes et 3 femmes composent ce club au sein du village.

Le but de cette association est de réunir des pilotes intéressés à partager leur passion, de les faire progresser techniquement lors de cours théoriques et pratiques avec le maximum de sécurité.

Ce peut être également des moments de partage en famille autour d'un repas champêtre ou d'une soirée commune. Le club, anime aussi des fêtes de village et propose des baptêmes en biplace.

En collaboration avec le club du lycée Pierre du Terraille de PONTCHARRA, il participe aussi à la formation d'une vingtaine de lycéens chaque année?

Adhérent à la Fédération Française de vol libre (FFVL), le club utilise tous les sites régionaux.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président :

André MAITRE Tél 04 76 13 43 82 (heures de repas)

Théâtre à la Buissière

omme chaque année la troupe des « Théâtr'eux » nous a enchantés. Cette fois-ci les acteurs nous ont entrainés à la recherche des « espèces menacées » avec toujours autant de talent et d'à-propos.











Côté Tardin... Fabriquer un insecticide biologique pour tous les usages

Pour faire un insecticide bio «tout usage»

Cette recette d'insecticide « biologique » devrait permettre de diminuer les infestations dans votre jardin.

- Cet insecticide naturel est aussi efficace comme fongicide contre le blanc et la rouille.
- Pulvériser cet insecticide naturel plutôt le matin tôt et laver le feuillage avec de l'eau 15 minutes après application.

Composants de l'insecticide bio Maison

1 litre d'eau + 10 à 20 ml de savon + 10 à 30 ml d'huile à bébé + 10 à 20 ml de bicarbonate de soude

Pour faire un concentré d'insecticide bio

- 2 têtes d'ail complètes,
- Couvrir l'ail d'huile sinon ajouter 4 cuillères à soupe d'huile
- Laisser macérer 24 à 48 heures
- Ajouter 2 cuillères à thé de savon à vaisselle et 4 tasses d'eau pour 4 litres
- Utilisation de l'insecticide bio : utiliser dans la proportion de 1 de concentré pour 20 d'eau pour le gazon par exemple. Ne pas hésiter à diluer avec plus d'eau et à appliquer tôt le matin car le soleil peut brûler les feuilles enduites d'huile.

Une autre recette d'insecticide bio à base d'ail

- Il faut prendre 2 gousses d'ail avec 1 oignon et une cuillère de poivre de Cayenne moulu.
- Faire macérer le tout dans un litre d'eau bouillante pendant une à deux heures puis y ajouter du savon noir (une cuillère).
- Laisser le tout macérer pendant une semaine avant de filtrer
- Utiliser cet insecticide bio dans votre jardin en vaporisant sur vos plantes pour chasser les pucerons et autres insectes.

Purin d'Ortie

Le purin s'obtient par macération plus ou moins prolongée de plantes dans un récipient en plastique ou en bois (éviter les récipients en métal). Engrais naturel, le purin d'orties a 2 usages essentiels :

- Riche en azote, c'est un engrais efficace qui stimule la croissance des plantes et un fortifiant que l'on pulvérise sur les plantes pour les rendre plus résistantes aux maladies et aux parasites
- C'est un excellent insecticide de contact contre les pucerons et les acariens.

Comment fabriquer du purin d'ortie?

- Cueillir de grandes orties qui ne soient pas encore montées à graines, en se munissant de gants épais.
- Hacher grossièrement 1 kg d'orties fraîches pour 10 litres d'eau.
- Laisser macérer, soit de 12 heures à 24 heures à 18°C pour obtenir un effet insecticide et fongicide, soit de 10 à 15 jours à 18°C pour servir d'engrais et de stimulateur de croissance (le mélange ne doit plus produire de bulles lorsqu'on le remue)

Comment utiliser le purin d'ortie?

Pour répandre la préparation à l'arrosoir, une filtration grossière est suffisante. Mais à cause des résidus végétaux, la conservation pendant plusieurs semaines sera impossible. Par contre, pour la conserver pendant plusieurs semaines ou pour pouvoir la pulvériser sur les plantes, une filtration très fine est nécessaire.

Le produit obtenu est très concentré. Il nécessite d'être dilué à raison de :

- 5% pour les traitements foliaires (des feuilles)
- 10 à 20% pour l'arrosage au pied des plantes



PASTORALISME Rencontre avec les PATOUS

Randonneurs, promeneurs, lors de vos ballades en montagne ou moyenne montagne, vous pouvez rencontrer des chiens de protection des troupeaux. Ce sont de gros chiens blancs qui montent la garde auprès des moutons pour les protéger des loups.

D'origine pyrénéenne, où ils sont appelés « pastous » (du vieux français pastre : berger). Ils ont longtemps aidé les bergers à protéger leurs troupeaux. Ils font partie intégrante du patrimoine pastoral français.

Traditionnellement utilisés autrefois, « pastous » se font rares au début du siècle avec la disparition des grands prédateurs. Mais, ils réapparaissent avec la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées, du lynx et du loup dans les Alpes. Ces chiens représentent à nouveau, une aide précieuse pour la protection des troupeaux.

Les moutons sont leur famille

Le chiot nait dans la bergerie ce qui lui permet de tisser des liens affectifs très forts avec les moutons. Ensuite, le chien vit en permanence au sein du troupeau : l'été en montagne, l'hiver dans la bergerie. Ces liens le font réagir d'instinct à toute agression contre le troupeau.

Cette promiscuité constante en fait un chien autonome qui accompagne son troupeau et veille sur lui nuit et jour sans relâche : il crée une zone de protection autour des moutons et se tient prêt à éloigner tous les intrus.

Ce chien est éduqué pour la dissuasion

Sa corpulence est impressionnante, dès qu'il sent un danger, il s'interpose entre l'intrus et le troupeau. Par ses aboiements, il donne l'alerte, mais surtout il met en garde l'intrus. Si celui-ci n'en tient pas compte le chien peut alors aller jusqu'à l'affrontement.

Surveiller son comportement

Alors, si vous croisez un troupeau, contournez largement l'aire des moutons, gardez vos distances, ne tentez pas de toucher un mouton ou de le prendre en photo, le chien peut l'interpréter comme une agression.

Ayez un comportement calme, passif, des mouvements lents. Si vous avez un chien de compagnie, tenez le en laisse.

Si vous êtes en vélo, descendez avant d'être près du troupeau.

Repérez les panneaux informant de la présence des chiens, tenez compte de ces conseils et.... bonne promenade.

Rencontres Inter-Villages

2009 aura vu l'avènement d'une nouvelle structure d'animation, dont la finalité sera de mettre en œuvre des activités culturelles et sportives au sein des communes qui composent le SIEEM (la Flachère, Sainte Marie d'Alloix, Sainte Marie du Mont et la Buissière).

Ce sont les petites et les grandes histoires de la première année d'existence de cette jeune entité que nous allons vous conter dans les lignes qui suivent.

Tournoi de football à la Buissière (mai 2009)

La commune de la Buissière a eu le privilège de lancer les hostilités. La fierté de porter le premier projet était en partie atténuée par l'angoisse de l'échec, qui aurait réduit à néant nombre de nos efforts et mis en péril la pérennité des projets à venir.

Cette manifestation sportive a réuni une trentaine de participants de 10 à 18 ans, avec à notre grande surprise la présence d'une délégation féminine presque majoritaire. Les rencontres se sont déroulées sous un soleil radieux avec des spectateurs enthousiastes et ravis par la qualité du spectacle.

La dernière rencontre achevée, et après la séance de remise de récompenses, un verre de l'amitié a clôturé cette première manifestation, en la présence très appréciée de Mme Brigitte SOREL, mairesse de la Flachère, M. Jean – Michel BOUCLANS maire de Sainte-Marie d'Alloix et M. JP Buart maire de la Buissière. Tous trois arborant fièrement un tee-shirt signé par tous les participants au tournoi.

Dans cette ambiance détendue, nos jeunes en ont profité pour établir un bilan à chaud de cette journée. Ils nous ont encouragé à poursuivre notre démarche de création de liens avec les communes voisines, en insistant fortement pour que nous organisions au plus vite une nouvelle activité de groupes. C'est la conclusion que les organisateurs dans leurs fors intérieurs rêvaient d'entendre. L'aventure peu continuer!

Concours de boules à la Flachère (septembre 2009)

La commune de la Flachère avait la responsabilité de poursuivre le travail d'animation commencé dans notre commune quelques mois plus tôt. Le défi a été relevé et de la plus belle des manières.

Dans le cadre idyllique de l'espace Talbot était organisé un concours de pétanque, en parallèle d'une exposition photographique du tournoi de football précédent.

Rien n'a manqué à cette journée. Un temps idéal, des participants motivés et une équipe organisatrice performante. Après la séance maintenant habituelle des remises de trophées, en présence de quelques élus et de parents, un apéritif et un barbecue clôturaient cette journée.

Une discussion s'est naturellement engagée entre les enfants et les adultes sur la poursuite de nos activités. Il en est ressorti que l'avenir de notre structure allait de pair avec les attentes de nos jeunes. Il devenait donc impératif de les rencontrer au plus vite pour nous assurer que les projets à venir soient en cohérence avec leurs envies. Et le cas échéant les modifier si ce n'était pas le cas.

Rencontre avec les jeunes (mars 2010)

Cette réunion, organisée dans la salle des fêtes de Sainte Marie d'Alloix, a réuni un nombre d'enfants très supérieur à nos espoirs les plus optimistes. Preuve s'il en est de l'intérêt que nos jeunes portent à la vie de leurs communes.

Après quelques minutes où chacun restait sur sa réserve, les premières prises de paroles ont déclenché une avalanche de propositions aussi variées qu'inattendues.

La conclusion de cette soirée « pizzas – boissons » s'imposait d'elle-même. La bonne volonté et l'imagination de l'équipe organisatrice ne suffiront pas, la pérennité de cette nouvelle structure passera par des rencontres comme celle là. C'est le passage obligé pour nous assurer de répondre en permanence aux besoins sans cesse en évolution de nos jeunes. Dans le cas contraire nous prendrions le risque de les perdre très rapidement.

Tournoi des trois raquettes à Sainte – Marie D'Alloix (juin 2010)

Cette manifestation avait la double responsabilité d'être le point d'orque d'une année bien remplie et la première animation organisée après la rencontre avec les jeunes. Deux défis parfaitement relevés par les organisateurs. Il suffisait pour s'en convaincre de compter le nombre de présents.

Les animateurs proposaient aux enfants et adultes de se mesurer au tennis, badminton et tennis de table, au cours de la même après-midi. Malgré un soleil de plomb, les rencontres se sont déroulées sans interruption jusqu'au soir. Des plus jeunes aux plus anciens, chacun allait d'un terrain de jeu à l'autre, défier les adversaires, dans des joutes amicales où l'esprit de compétition ne prenait jamais le pas sur le plaisir.

Après la remise de récompenses, tout ce beau monde s'est retrouvé autour d'un apéritif dînatoire. Nous avons profité de cette manifestation pour inaugurer les verres en plastique recyclable que le SIBRECSA avait fourni à la commune de la Buissière, quelques semaines auparavant. Les utilisateurs, d'abord très surpris par leur aspect et leur « prise en main », nous ont fait part d'un ensemble de remarques que nous ne manquerons pas de transmettre au fabricant.

Conclusion

Cette première saison, en dépit d'un programme chargé (3 manifestations et une rencontre avec les jeunes), restera sans nul doute comme une année exceptionnelle. Toutes les animations se sont déroulées dans un esprit de communion, de respect et d'échange. Trois mots, trois visions des choses qui sont les piliers sur lesquels reposent nos projets.

Notre travail auprès des enfants, parents et élus de nos communes, a fait apparaître de vrais besoins de rencontre. et naître une demande de nos jeunes. Il est maintenant de notre responsabilité de répondre à ces défis. Nous allons les relever dans les mois à venir, en nous appuyant sur le travail déjà accompli, avec beaucoup d'humilité face à un monde, celui de nos enfants en perpétuelle mutation et une énergie décuplée.

Un seul bémol à notre enthousiasme. Le regret de n'avoir pu organiser une animation sur la commune de Sainte Marie du Mont. Ce sera un des objectifs majeurs de la prochaine saison.

E. CLAMECY



SERVICE PUBLIC: Connaissez-vous l'AGEDEN, l'espace info energie du departement de l'isere?

Quel type de chauffage utiliser ? Comment réhabiliter mon habitation pour consommer moins? Comment choisir mon isolation? Comment choisir mes appareils électroména-gers ? Quelle énergie renouvelable pour quelle utilisation ?

La mission des Espaces Information Energie est d'assurer un service gratuit, neutre et indépendant, en donnant priorité à la maîtrise des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables.

Les conseillers de l'AGEDEN vous reçoivent, au téléphone ou sur rendez-vous, à leur permanence sur Grenoble, Bourgoin Jallieu ou prés de chez vous à l'occasion de permanences décentralisées.

Informations pratiques / Contact

AGEDEN – Maîtrise de l'énergie et éner-

gies renouvelables en Isère GRENOBLE : Le Trident – Bâtiment A - 34 avenue de l'Europe

BOURGOIN JALLIEU: Centre commercial Champfleuri

Tél: 04 76 23 53 50 – **Fax**: 04 76 23 53 51

Email: infoenergie@ageden.org Web: http://www.ageden.org



DECES 2010:

Jean-Luc REVOL

MARIAGE 2010:

Johann BERTHAUT et Lucie MORLET

NAISSANCES 2010:

Mayeul Arnaud DEL RIO LATORRE né le 31/05/2010 Kenzo Claude Pierre LAFORGE né le

10/02/2010



Octobre

• 10 octobre 2010 : Balade autour du livre

• 23 octobre 2010 :

Election Conseil Municipal Jeunesse

Novembre

• 11 novembre 2010 :

Cérémonie à 11h

• 18 novembre 2010 :

Accueil des nouveaux habitants

• 21 novembre 2010 : loto des enfants

Décembre

• 5 décembre 2010 : Repas des anciens

8 décembre 2010 :

Atelier de Noël



Mairie de La Buissière

Le secrétariat de mairie est ouvert les :

Lundi de 8h à 12h et de 16h à 18h Mardi de 8h à 12h Mercredi de 8h à 12h

Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h et de 16h à 18h

Pour rencontrer le maire, prendre rendez-vous au secrétariat.

(Tel: 04 76 97 32 13)

Message de la commission information et communication

Envoyez-nous régulièrement programmes, comptes rendus, de vos manifestations, illustrations de vos activités, articles, photos, petites annonces.

Vous pouvez les déposer en Mairie.

Horaires déchetteries de Pontcharra

Du lundi au vendredi de 14h à 19h. **Le samedi** de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Horaires déchetteries du Cheylas (tous les déchets)

Lundi de 14h à 19 h. Mardi et jeudi de 8h à 12h.

Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

En hiver, fermeture à 18h pour les 2 déchetteries.

Taxi -Courses

Le taxi-course a été mis en place il y a maintenant sept ans.

Il s'adresse prioritairement aux personnes âgées, mais il est aussi ouvert et gratuit pour toute personne ne disposant pas de véhicule et cela dans la limite des capacités du taxi.

Départ : tous les mardis, aux environs

de 10 heures

Destination : Super U **Retour :** vers 11 h 45

Inscription chaque lundi à partir de 19 h au 04 76 97 38 61 (Serge Taxi)

Bibliothèque Ste Marie d'Alloix

Prêt: Romans, BD, livres jeux, documentaires, albums, revues, CD Roms. 6 ouvrages par personne pour 3 semaines.

Horaires:

Mardi: de 17 h 30 à 19 h Mercredi: de 16 h 30 à 18 h 30 Samedi: de 10 h 15 à 12 h 15

Tarifs pour les habitants de La Buissière :

Famille: 14 € Adulte: $7 \in$ Enfant (-14 ans): $3 \in$

Avec la carte Grésilib', délivrée à votre demande lors de l'inscription, possibilité de puiser dans toutes les bibliothèques du Grésivaudan.